



## Marais filtrant horizontal de surface

Un marais filtrant à écoulement horizontal de surface fait partie des volets expérimentaux du Projet pilote de restauration du lac à l'Anguille.

Ce marais artificiel intégré au milieu naturel et d'une superficie de 600 m<sup>2</sup>, avec possibilité d'augmenter cette superficie jusqu'à 1 100 m<sup>2</sup>, a été installé dans la charge sud-ouest du lac. Cette charge draine un sous-bassin versant dont une partie est constituée de terres agricoles. Les eaux de ce tributaire sont riches en nutriments dont le phosphore.

Cette méthode de traitement pour piéger le phosphore peut être considérée comme préventive puisque cette technique agit avant le déversement des eaux dans le lac.

L'objectif général du suivi est de vérifier l'efficacité épuratrice des marais filtrants, dans les conditions climatiques du Québec, comme méthode de biotraitement pour la réduction des apports en nutriments vers les plans d'eau souffrant d'eutrophisation. Certains de ces plan d'eau sont affectés par les algues bleu-vert. Idéalement, l'objectif sera atteint par la connaissance des taux d'enlèvement ou de séquestration des matières ou charges enrichissantes transitant dans le marais.

D'une façon plus précise, l'effet épurateur du marais filtrant est déterminé par des analyses touchant des éléments comme le phosphore, les matières en suspension ainsi que les paramètres physico-chimiques. La détermination des concentrations en polluants à l'entrée et à la sortie du marais est aussi prise en considération et comparée.

Ce projet et le suivi scientifique se prolonge jusqu'en 2011. Si cette nouvelle biotechnologie s'avère performante, elle pourra être exportée et utilisée à titre de technique complémentaire pour la conservation ou la remise en état des lacs du Québec.

André Lévesque, président (Boîte vocale :418-722-9637)

**Source :** Protocole expérimental de suivi du marais filtrant à écoulement horizontal de surface au lac à l'Anguille.(Alexandre Roy, biologiste Groupe Aim)  
Adaptation de texte : André Lévesque